

Être citoyen turc

Un défi de la Turquie consiste à intégrer le concept de nation turque avec la diversification linguistique, ethnique et religieuse de sa population.

Antonio Ávalos

La particularité la plus accusée de la Turquie est sa situation géographique. Ce n'est pas en vain si de nombreux peuples pendant toute son histoire ont lutté pour occuper ces terres agrestes sur les limites occidentales de l'Asie qui confluent dans la mer avec l'une des extrémités d'Europe. Tous ces peuples ont tenté de laisser une trace de leur conquête, celle des mers et de ce qu'elle comprend : richesse, mobilité, diffusion culturelle... Mais ce n'est pas le lieu, ce sont ses gens qui lui donnent son nom et se font connaître dans le monde. Et ces gens ont lutté et construit des civilisations pour répondre à leurs désirs et leurs besoins. Les produits de ces civilisations ont imprégné tous les recoins des terres qui forment aujourd'hui ce pays au contexte spatial aussi particulier qui est la République de Turquie.

Lorsque l'on y arrive pour la première fois, il est rare de choisir une autre porte qu'Istanbul. Istanbul, la ville historique qui contient un pont d'eau, le Bosphore, une voie de communication pour beaucoup de peuples, dont les courants ont été menés par la Méditerranée et ses avatars historiques et politiques jusqu'au rives des quartiers de la ville. On est impressionné, mais le plus frappant d'Istanbul c'est tout ce que l'on ne peut pas voir sur une photographie. La vie de ses gens est complexe, en négociation constante, pleine de traditions et de modernité. Il n'est pas facile de définir ces gens ; un turc est un citoyen de la République de Turquie, mais il est aussi l'héritier d'un objet historique polyédrique : l'Empire ottoman.

Aucun autre empire n'a réussi à subsister dans la labilité du formel comme l'Empire ottoman. Différentes ethnies, religions et groupes linguistiques cohabitaient de façon plus ou moins pacifique sous l'autorité de l'empereur ottoman. Cela ne veut pas dire que son pouvoir matériel s'exerçait avec la même intensité sur tous les territoires de l'Empire dont le souverain et maître était le sultan-calife d'Istanbul. Il n'est pas difficile de faire une comparaison rapide avec les catégories politologiques afin de le faire paraître comme une confédération où les États confédérés pouvaient jouir d'une autonomie presque complète ou être sous la domination directe de la maison impériale. Nous ne sommes pas loin non plus de

l'organisation politico-administrative impériale romaine. Les héritiers d'Osman se considèrent même les héritiers de cette tradition impériale avec l'intermédiation de Byzance. Peut-être que cette dernière comparaison est un peu plus juste, puisque l'organisation de l'Empire ottoman ne prenait pas seulement en compte le territoire, mais elle considérait aussi que l'individu était doté d'une loi personnelle qu'il emmenait avec lui là où il décidait habiter. Le premier volet, le territoire, s'organisait comme un *vilayet* ou province conquise. Quant au volet personnel, l'organisation était le *millet*, mot que l'on traduirait comme « nation » de façon très large.

Les 'millets'

Mais, qu'était un *millet* ? En 1453 les ottomans entrent dans Constantinople et ainsi elle devient la capitale de leur empire sous le nom d'Istanbul (d'une expression grecque que l'on pourrait traduire par « vers la ville » pour certains ou, pour d'autres, comme la déformation de « Islam polis », la ville de l'Islam), ville métisse dès son origine et pour la même cause. La situation géographique a été déterminante du caractère cosmopolite que la ville transpire. Il est difficile d'avancer un pas dans le centre historique d'Istanbul sans trouver un témoignage des différents peuples qui l'ont dominée et qui y ont vécu chaque jour, en gouvernant, commerçant, enseignant, priant, luttant, ... des géronatifs sans fin ni début. Les gens qui ont habité la ville se résistent à quitter un lieu tellement chargé de symbolisme et d'empathie envers le lointain. Chaque *millet* de l'Empire est le reflet de cette ville si compliquée. Chaque communauté religieuse configura un *mil-let*. Cette organisation autour du *millet* en tant que communauté confessionnelle n'est pas neuve, la pratique des arabes était de respecter les gens du livre en échange de certains devoirs. De nombreuses attributions institutionnelles de son antécédent furent exercées par l'empereur ottoman, parmi celles-ci la responsabilité de se tenir à la tête de l'Eglise byzantine, qui fut transformée à travers l'attribution du califat au sultan d'Istanbul en 1571, année de la défaite à Lépante de l'armée ottomane par la Sain-



Place principale d'Eyüp, Istanbul, près de la Mosquée d'Eyüp pendant le Ramadan./A.A.

te Ligue. L'empereur était le chef des musulmans mais les autres confessions devaient également être contrôlées. Pour cela l'on reconnut l'existence d'un représentant valide devant le sultan de façon parallèle, ceux-ci étant les leaders des différentes confessions qui devaient respect au monarque. Ainsi commençaient à se configurer les communautés qui allaient grandir tout au long du XIX^e siècle dilatant de cette façon le concept du *millet*, qui dépassera la question religieuse pour englober d'autres définitions plus proches de l'idée de nation qui se diffusait alors en Europe. Les changements dans le concept du *millet* se produisirent à partir des *Tanzimat* ou réorganisation de l'Empire qui commencèrent en 1839 et aboutirent à la Constitution ottomane de 1876, signée par l'empereur Abdulhamid II, qui s'y opposerait ensuite rapidement. Nous en avons un exemple dans la Constitution du *millet* arménien ou Constitution Nationale Arménienne de 1863, une norme accordée à partir du brouillon effectué par les représentants de l'élite culturelle, politique et économique arménienne de l'Empire. Elle répond clairement à une revendication nationale, au-delà de la reconnaissance de la communauté et son représentant avec les normes personnelles correspondantes.

Telle était la situation lorsqu'au début du XX^e siècle l'Empire ottoman dut se plier aux puissances victorieuses de la Grande Guerre. Tout le monde vivait en suspend

en attendant des nouvelles des événements postérieures à la défaite sur les territoires du vieux malade, l'Europe.

La révolution turque fut, en quelque sorte une guerre d'indépendance ayant pour but d'expulser les occupants du territoire, et, de l'autre, une révolution nationaliste qui était le corollaire du processus de désintégration et de destruction de l'Empire. Le *millet* musulman, le principal de l'Empire, se maintint en Anatolie et en Thrace désemparé face aux conséquences de la guerre. Ils avaient besoin d'une nation pour pouvoir survivre. Le *millet* musulman n'était pas constitué uniquement de turcs, donc si l'on entend le *millet* comme nation, la révolution turque ne peut pas être comprise comme un remède tardif des révolutions nationalistes européennes qui eurent lieu pendant le XIX^e siècle. Selon les mots de Kemal Karpat, la révolution turque est un intermédiaire entre la révolution bolchevique de l'empire russe et la décolonisation. Et il semble que les faits historiques corroborent ce double versant des événements qui conduisirent à la proclamation de la République de Turquie en 1923. Le *millet* musulman était constitué de turcs sunnites, d'alevis (non seulement turcs) et de kurdes, alevites ou sunnites. Les alevites, qui sont actuellement estimés à un quart des musulmans de Turquie, appartiennent au groupe chiite avec des traditions et des cérémonies héritées des rites chamaniques turcs et des églises chrétiennes primitives qui peu-



Jeunes turcs au football./MARC DÍDAC

plèrent l'Anatolie pendant les premiers temps du Christianisme. Ce groupe indiscutablement musulman mais ayant des rites syncrétiques, inspire fortement la création de l'idéal turc chez le grand leader de la révolution : Mustapha Kémal Atatürk. Son idée de nation est civique, à la manière française, c'est-à-dire : qui est citoyen français ? Toute personne ayant lutté pour la révolution. Le citoyen turc, l'est du moment qu'il est citoyen de la République de Turquie. Mais les ruptures avec la période ottomane ne sont pas aussi nettes. L'Empire est détruit mais, comme tous ceux qui sont passés par ce territoire frontalier, il se résiste à disparaître.

L'influence de l'Empire ottoman, dans un sens ou un autre, sur les bases institutionnelles, politiques et sociales de la République de Turquie se ressent encore aujourd'hui. Les Etats sont l'un des paradigmes de la continuité. L'éternel Etat ottoman (*Devlet-i Ebet-Müddet*) n'a pas cessé d'exister. La tradition étatiste turque est clairement visible dans la force de l'Etat turc actuel. La position de l'armée en tant que gardien de la nation turque et les postulats kémalistes ont conduit l'histoire de la république sur des chemins dangereux face à une interprétation dogmatique des paroles d'Atatürk, le transformant ainsi en une figure omniprésente, physiquement et spirituellement, dans tous les actes quotidiens de la vie républicaine. Mais la figure d'Atatürk présente beaucoup de nuances et sa pensée concevait la Turquie comme une nation moderne qui devait continuer à faire partie de l'Europe, bien que sur un pied d'égalité avec les autres nations européennes. Pour cela il dut

exercer une autorité de fer pour mener à bout des réformes qui touchaient l'essentiel de la structure sociale ottomane. Sa figure charismatique réussit à réunir l'esprit des citoyens turcs, ce qui se maintient encore aujourd'hui. Cependant, le kémalisme, comme toute doctrine, comporte un courant orthodoxe et beaucoup d'hétérodoxes qui relativisent l'existence d'un Etat unitaire et éternel. Il ne faut pas s'étonner si l'on rencontre un militant d'un parti islamique considérant que l'institution la plus prestigieuse de l'Etat est l'institution militaire, qu'Atatürk est le père indiscutable de tous les turcs et qui ne jeûne pas de façon stricte pendant le Ramadan, en adoptant une position pragmatique en ce qui concerne les pratiques

religieuses. D'un autre côté, le sécularisme étatique n'a pas réussi à totaliser le sécularisme. La religion, non seulement l'Islam, continue à être une partie importante de la structure sociale et familiale en Turquie. L'exclusion du débat public des affaires religieuses cache des inégalités provoquées par l'appartenance à telle ou telle confession dans les droits des individus, en particulier en ce qui concerne leur participation dans l'administration. De plus, le sécularisme militant de l'Etat laisse de côté la réalité sociale qui a conservé les traditions religieuses. Le processus de modernisation turc, qui avait déjà commencé avec l'Empire, est dirigé aux élites qui veulent être européennes. Survivre en Europe implique d'être égal aux autres Etats européens.

La langue

Dans ce processus de construction nationale, l'un des éléments les plus importants est la langue. Pour pouvoir administrer efficacement le territoire, l'Etat doit pouvoir se communiquer avec fluidité avec ses habitants et pour cela l'existence d'un instrument normalisé de communication est nécessaire : une langue nationale. Pendant la période ottomane, la langue officielle était l'*osmanli*, un mélange de lexique arabe et persan avec une base turque. C'était une langue de haute culture habituelle dans les palais à laquelle la plupart de la population ne pouvait accéder. Ils communiquaient donc dans leurs propres langues : le turc,

le grec, l'arménien, l'arabe, le circassien, le kurde... La République élimina toutes ces langues dans son processus d'institutionnalisation pour leur substituer un turc normalisé et construit. Un jeune universitaire turc aurait aujourd'hui de sérieuses difficultés à comprendre les discours originaux d'Atatürk (de ce fait on les trouve « traduits » au turc moderne). Il est évident que toutes les langues enracinées tendent à persister, ce qui arrive en Turquie avec plusieurs de celles que nous avons citées qui identifient aussi des groupes ethniques ou religieux.

Les nationalismes qui surgirent pendant le XIX^e et le XX^e siècle à partir de la « modernisation » du *millet*, l'exclusion de l'arène publique des questions relatives au fait et aux pratiques religieuses et le monopole du turc moderne comme seule langue officielle de la République ont déterminé les conflits des minorités qui souffrent actuellement en Turquie. Il faut ajouter à tout cela le processus d'assimilation d'une forme de l'Islam sunnite comme partie intégrante de l'identité turque promue par Turgut Özal pendant les années quatre-vingts. C'est le résultat du renforcement du nationalisme turc après le coup d'Etat de 1980 mené par le général Kenan Evrem. Cela a aussi conduit au renforcement du contrôle des imams dans les mosquées, puisque c'est l'Etat qui offre la formation de ces fonctionnaires qui sont aux ordres du directeur des Affaires religieuses, un organe dépendant du cabinet du premier ministre et ayant un rang ministériel. Ainsi donc, le mécanisme de gestion fut le contrôle du côté public des pratiques religieuses.

Pour conclure, l'Etat turc a contrôlé les déviations possibles du processus modernisateur et européisateur de la Turquie en supprimant la possibilité de discuter dans l'arène publique tout ce qui peut toucher la définition de l'identité turque telle qu'elle est conçue officiellement. L'idée de l'homogénéité donnait une sécurité à l'existence légitime de l'Etat. Cependant, comme toujours, les événements ont dépassé la réalité imposée et l'origine de la remise en question du système vient précisément de ces Etats européens que la Turquie, la République née après la chute du vieil empire patrimonial, prétendait imiter comme un exemple à suivre. Il n'est pas difficile de comprendre la confusion que cette remise en question provoque chez le citoyen turc qui se rend à une manifestation en hommage à Hrant Dink et qui dit « nous aussi nous sommes arméniens », car celui qui a été assassiné est un citoyen turc qui a le droit d'être en désaccord dans une démocratie sans que personne ne recoupe sa liberté. Il s'agissait d'une des manifestations les plus suivies des dernières 10 années.

Il semble que finalement Atatürk soit en train de réussir à faire comprendre que le fait d'être citoyen n'exclut pas la différence : être femme ou homme, parler turc ou kurde, être musulman (sunnite ou chiite), chrétien (orthodoxe selon le rite grec, arménien, syriaque, ou catholique ou protestant), ou juif. Etre citoyen turc c'est simplement être citoyen, avoir des droits, des obliga-

Les lieux de culte en Turquie

D'après les dernières statistiques réalisées par les Quartiers Généraux de la police turque, il existe actuellement 77 777 mosquées dans tout le pays, et 373 temples officiels pour les non musulmans vivant en Turquie à la fin 2006. En 2005, il y en avait 273. Bien qu'ils soient considérés comme des « centres culturels » et non pas des temples par le gouvernement, le nombre de *cemevis* utilisés par les alévis – non sunnites – s'élève à 900.

La plupart des 321 églises aujourd'hui présentes en Turquie sont orthodoxes grecques. Sur les 90 églises actives appartenant à cette confession, l'une se trouve sur l'île de Bozcaada (Tenedos), huit à Gokceada (Imroz), six à Hatay et 75 à Istanbul. Sachant qu'il y a environ 2 000 grecs en Turquie, il y a donc une moyenne d'une église pour 20 gréco-turcs. Bien que 45 000 arméniens vivent en permanence en Turquie, la population arménienne turque possède peu d'églises. La plupart des quelques 45 églises arméniennes existantes se trouvent à Istanbul, mais il y en a sept à Hatay, une à Mardin, une à Diyarbakir et une à Kaiseri. Il y a en outre 60 temples orthodoxes syriaques, églises orthodoxes bulgares, catholiques géorgiennes, orthodoxes arabes et autres églises chrétiennes, dont 52 églises protestantes faisant l'objet d'une controverse en raison de leur activité missionnaire (« l'évangélisation » est interdite).

Pour ce qui concerne le judaïsme, il existe 36 synagogues en activité, que l'on peut trouver à Adana, Ankara, Izmir, Çanakkale, Hatay, Bursa et Kirklareli. Il y a trois autres synagogues enregistrées mais non actives.

Mosquées	77 777
Temples alevi (<i>cemevi</i>)	900
Temples orthodoxes grecs	90
Temples arméniens	55
Temples orthodoxes syriaques	60
Protestants	52
Synagogues	36 (+3 enregistrées non actives)
Autres églises	64
Autres temples d'autres confessions	13

Source : *Hürriyet*, 1^{er} janvier 2007.

tions et des libertés égales indépendamment du genre, de la langue ou de la religion, des idées politiques ou de la situation socio-économique. La Turquie est en train de changer bien que la situation provoquée par ses multiples blessures ouvertes nécessite l'appui de l'Union européenne au fort processus de démocratisation non seulement au niveau institutionnel, mais aussi en soutenant le riche réseau civique qui existe déjà. L'opinion et le débat public en Europe sur la Turquie sont suivis de près à l'intérieur du pays et ils produisent des réactions tout aussi positives que négatives (comme le nationalisme réactif concernant des affaires polémiques comme les questions arménienne, kurde ou chypriote) chez les citoyens turcs. Curieusement, l'europhisme turc contient une grande part de réflexion sur ce que pense l'Europe, ce qui influe sur l'opinion que les turcs se font de l'Europe. Il s'agit d'un processus très délicat car il se rétroalimente du discours sur une Turquie européenne qui veut une place en Europe et pas tellement sur ce que les turcs veulent de l'Europe. Parmi les turcs il y a moins de doutes au sujet de leur volonté d'être européens qu'en Europe au sujet d'une UE avec la Turquie en tant qu'associée. ■